

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Marché(s) sur appel d'offres ouvert pour la rénovation de la halle sportive de la «Jeune Scène»

P.J. : 1 projet de délibération

Afin de développer sa politique en faveur de la pratique sportive pour tous, la Ville de Nouméa a pour objectif constant d'améliorer les conditions d'accueil du public sur des installations sportives en état, conformes et adaptées.

Dans cette optique, elle souhaite lancer une opération de rénovation de la halle sportive de la «Jeune Scène» semi-couverte d'une surface d'environ 1778 m², située avenue des frères Carcopino. Il est possible d'y pratiquer le basket-ball et le volley-ball. La halle est également pourvue de locaux dédiés à la pratique des arts martiaux, de vestiaires, sanitaires, douches, rangement, bureau, tribunes et d'un logement de gardien.

Ainsi, l'opération comprend :

- le désamiantage et la démolition des ouvrages et des équipements obsolètes ;
- la rénovation de l'ensemble de la halle sportive ;
- la sécurisation du site.

Les travaux de désamiantage de la halle ont déjà fait l'objet d'un marché de gré à gré, en mai 2022, d'un montant total de 38 389 490 francs CFP TTC.

Afin de démarrer la rénovation à proprement parler de la halle, il convient maintenant de procéder au lancement d'un appel d'offres ouvert, décomposé en 15 lots :

- Lot 01 : Démolition – VRD – Gros Œuvre – Récolement ;
- Lot 02A : Revêtement de sols et murs ;
- Lot 02B : Revêtement de sol omnisport ;
- Lot 03 : Menuiserie Aluminium ;
- Lot 04 : Plomberie – sanitaires ;
- Lot 05 : Production d'eau chaude solaire ECS ;
- Lot 06A : Electricité et Téléphonie ;
- Lot 06B : Electricité Eclairage Sportif ;
- Lot 07 : Menuiserie Bois ;
- Lot 08 : Cloison légère et faux-plafond ;
- Lot 09 : Charpente, Couverture, Ferronnerie, Serrurerie et Signalétique ;
- Lot 10 : Equipement sportif ;
- Lot 11 : Peinture ;
- Lot 12 : Conception et installation photovoltaïque ;
- Lot 13 : Rampe PMR.

Les travaux d'un montant total prévisionnel de 162 000 000 de francs CFP TTC pourraient débiter en septembre 2023 pour une durée de 8 mois.

Il est à noter que l'Agence nationale du sport (ANS) a apporté son soutien financier à la ville de Nouméa en lui accordant une subvention d'un montant prévisionnel maximum de 42 004 758 francs CFP TTC.

Il est donc proposé au conseil municipal d'habiliter le maire ou son représentant à signer le ou les marché(s) sur appel d'offres ouvert avec le ou les soumissionnaire (s) qui sera(ont) proposé(s) par la commission d'appel d'offres pour la rénovation de la halle sportive de la «Jeune Scène».

Tel est l'objet du projet de délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 30 juin 2023

Le Maire,


Sonia LAGARDE





VILLE DE NOUMEA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi 20 juillet à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

	Mme	Sonia LAGARDE	M.	Christophe DELIERE
	Mme	Chantal BOUYE	M.	Michel DESMEUZES
	M.	Tristan DERYCKE	Mme	Christine BELLET
	M.	Warren NAXUE	M.	Jean-Marie FIRMIN-GUION
	M.	Marc ZEISEL	Mme	Liliane CONDOUMY
DATE DE CONVOCATION	Mme	Pascale SERVENT	M.	Claude CHARLOT
13.07.2023	M.	Michel FONGUE	Mme	Muriel GERMAIN
	Mme	Janine BAJON	M.	Patrick SAKOUMORI
	M.	Philippe BLAISE	Mme	Christiane SARIDJAN
DATE D'AFFICHAGE	M.	Alexandre MACHFUL	Mme	Magali MANUOHALALO
13.07.2023	M.	Bruno CAPY	Mme	Laurie HUMUNI
	Mme	Tuilogona O'CONNOR	Mme	Veylma FALAE
	M.	Marc LE LEIZOUR	M.	Emmanuel BERART
	Mme	Anne-Christine CHIMENTI	M.	Eric MELTESALE
	Mme	Kimberley BARONI	M.	Bernard LAVANDIER

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	:	53	M.	Jean-Pierre DELRIEU	M.	Christophe DELESSERT
			M.	Patrick GUILLON	Mme	Charlotte THAI AWE
			Mme	Fabienne CHARDIGNY	Mme	Stéphanie PAIMAN
Nombre de présents	:	30	Mme	Diane BUI-DUYET	Mme	Laurène CASSAGNE
Nombre de votants	:	52	Mme	Françoise SUVE	M.	Makaokio FIHIPALAI
(22 procurations)			Mme	Vaimoé ALBANESE	M.	Daniel HINSCHBERGER
			Mme	Isabelle LAFLEUR	M.	Jérémie KATIDJO-MONNIER
			M.	Nicolas BRIGNONE	M.	Joseph BOANEMOA
			Mme	Cindy PRALONG	Mme	Christine LE SAINT
			Mme	Naïa WATEOU	Mme	Jeanne POELLABAUER
			M.	Luc BRUN	M.	Brice VIRIAMU-HURSTEL
			Mme	Valérie LAROQUE		

Madame Kimberley BARONI a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023/804
autorisant la signature du ou des marché(s) sur appel d'offres ouvert
pour la rénovation de la halle sportive de la «Jeune Scène»

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **20 JUIL. 2023**

VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du congrès de la Nouvelle-Calédonie n° 424 du 20 mars 2019 modifiée portant réglementation des marchés publics,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2023/210 du 27 février 2022 relative au budget primitif 2023 de la Ville,

VU la note explicative de synthèse n° 2023/89 du 30 juin 2023,

La commission de la solidarité, jeunesse, culture et sport entendue en séance du 5 juillet 2023,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

Le maire ou son représentant est habilité à signer le ou les marché(s) sur appel d'offres ouvert à intervenir avec le ou les soumissionnaire(s) qui sera(ont) proposé(s) par la commission d'appel d'offres pour la rénovation de la halle sportive de la «Jeune Scène», ainsi que, le cas échéant, tout(s) marché(s) négocié(s) consécutif(s) à la décision de la commission d'appel d'offres.

ARTICLE 2 /

L'étendue du besoin à satisfaire recouvre la sécurisation et la rénovation de l'ensemble des locaux de la halle sportive de la « Jeune Scène » d'une surface totale d'environ 1778 m².

Les travaux sont décomposés en 15 lots, comme suit :

- Lot 01 : Démolition – VRD – Gros Œuvre – Récolement ;
- Lot 02A : Revêtement de sols et murs ;
- Lot 02B : Revêtement de sol omnisport ;
- Lot 03 : Menuiserie Aluminium ;
- Lot 04 : Plomberie – sanitaires ;
- Lot 05 : Production d'eau chaude solaire ECS ;
- Lot 06A : Electricité et Téléphonie ;
- Lot 06B : Electricité Eclairage Sportif ;
- Lot 07 : Menuiserie Bois ;
- Lot 08 : Cloison légère et faux-plafond ;
- Lot 09 : Charpente, Couverture, Ferronnerie, Serrurerie et Signalétique ;
- Lot 10 : Equipement sportif ;
- Lot 11 : Peinture ;
- Lot 12 : Conception et installation photovoltaïque ;
- Lot 13 : Rampe PMR.

./.

ARTICLE 3 /

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à cent soixante-deux millions (162 000 000) de francs CFP TTC.

La dépense est imputable au budget principal de la Ville, chapitre-opération 4101.

ARTICLE 4 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être ainsi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 5 /

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 20 JUIL. 2023

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 25 JUIL. 2023

Le secrétaire de séance,



Kimberley BARONI

Le maire,



Sonia LAGARDE



DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
D.F. (dont T.P.S.)	-	2
P.A. (D.A.C.P.)	-	1
D.V.C.E.S (S.M.S.)	-	1
MISE EN LIGNE	-	1

Mis en ligne le :

28 JUIL. 2023

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

MARCHES SUR AOO RENOVATION DE LA HALLE SPORTIVE DE LA JEUNE SCENE

Date de transmission de l'acte : 27/07/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 27/07/2023

Numéro de l'acte : 2023-804 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 988-200012508-20230720-2023-804-DE

Date de décision : 20/07/2023

Acte transmis par : Celine MARTINI ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

- 1. Commande Publique
- 1.1. Marchés publics
- 1.1.1. Marchés publics de travaux
- 1.1.1.3. Marchés publics de travaux d'un montant égal ou supérieur à 100 millions de F.CFP